



La Foi de Toujours

« Sans la Foi, il est impossible de plaire à Dieu. » (Heb. XI, 6)

Fraternité Sacerdotale Saint Pie X - Antilles et Guyane

Mars
2014

Le mot de notre fondateur

« Il y a l'orgueil de la chair. Cette chair qui veut toujours se révolter contre l'esprit, qui veut satisfaire ses désirs désordonnés, sa volupté, son intempérance. Alors quels seront les fruits de l'Esprit Saint ? Devant cet orgueil, devant cette révolte qui coude toujours en nous, ce seront justement la foi, la modestie. »

Pentecôte 1986

Que votre lumière brille!

Saint Paul nous avertit dans son épître aux Philippiens (chap.4 v.5) : « Que votre modestie soit connue de tous les hommes, car le Seigneur est proche ». Jésus-Christ nous invite aussi à donner l'exemple des bonnes mœurs : « Que votre lumière brille devant les hommes, afin qu'ils voient vos bonnes œuvres et qu'ils glorifient votre Père qui est dans les cieux ».

Comme le prochain ne peut voir que le dehors, rien ne l'édifie et ne le gagne plus qu'un extérieur réservé et modeste ; et cet extérieur le touche plus que le bruit et le tonnerre des paroles. La raison pour laquelle les hommes sont si édifiés de la modestie et de la retenue extérieure, est qu'ils en tirent toujours un jugement pour les bonnes qualités du dedans. Saint Jérôme dit que le visage est le miroir de l'âme, et les yeux, tout muets qu'ils sont, en décou-



vrent les secrets les plus cachés. Dans le livre des Proverbes (chap.27 v.19), le Sage dit que « de même que ceux qui se regardent dans l'eau y voient distinctement leur visage, de même un homme prudent connaît clairement le fond du cœur des hommes en les voyant ». « On connaît un homme par le visage, et par les mouvements de son visage on connaît son esprit. La manière dont un homme s'habille, dont il rit, dont il marche, découvre ce qu'il est » (Ecclés., chap.19, v.26-27).

La modestie consiste en ce que notre extérieur soit disposé et tous nos sens soient recueillis de telle manière que notre tenue, notre entretien, notre démarche, tous nos mouvements et tous nos gestes puissent édifier ceux qui nous verront et nous fréquenteront. Ceci est surtout vrai pour notre tenue vestimentaire.

On peut lire dans le livre de la Genèse (chap.2 v.25) : « L'homme et la femme étaient nus tous deux, sans en avoir honte ». Et un peu plus loin (chap.3 v.7) : « Leurs yeux à tous deux s'ouvrirent et ils connurent qu'ils étaient nus ; et ayant cousu des feuilles de figuier, ils s'en firent des ceintures ». Que s'est-il donc passé entre ces deux épisodes ? Vous le savez : c'est la tentation par le serpent, et la chute d'Adam et Eve, qui allait frapper toute l'humanité du péché originel et de ses tristes conséquences.

Remarquez que, pour remédier à la concupiscence qu'ils ressentaient, nos premiers parents recherchent ce qu'il y a de plus convenable, les feuilles les plus larges. Mais Dieu trouva que cela n'était pas suffisant : « Il fit à Adam et à sa femme des tuniques de peau et les en revêtit » (chap.3 v.21). Le vêtement est donc un don de Dieu pour remédier au désordre de la concupiscence ; il représente les lois de la pudeur voulues par le Créateur.

Hélas ! combien de nos contemporains ont perdu ce sentiment de pudeur si fort chez Adam et Eve ! Cette perte est surtout sensible chez les femmes, et même pour les choses les plus saintes. Le Père Villermet écrivait déjà en 1926 : « Femmes chrétiennes, n'êtes-vous pas mal à l'aise quand, affublées de ces toilettes extravagantes qui semblent un défi à la plus élémentaire pudeur, vous venez au tribunal de la pénitence demander le pardon de vos fautes, et à la Table sainte recevoir l'Hostie pure et immaculée ? N'est-ce pas une insulte à la sainteté de Dieu que de l'acoquiner ainsi avec vos vanités coupables ? Si votre intelligence de femme affirme qu'il n'y a pas de mal à cela, je reste persuadé que votre délicatesse de chrétienne ne niera pas qu'il y a là un singulier manque de tact et de cœur ».

A l'occasion du Carême, sachons montrer à Dieu et aux hommes que toute notre vie sensible est dominée par notre âme. ♦

Réponses aux lecteurs

Dieu attache-t-il de l'importance à notre tenue ?

OUI à la fois dans le vêtement et dans le maintien du corps.

Et cela pour deux raisons :

. d'une part parce que notre tenue reflète les dispositions de notre âme ; si notre âme est superficielle, notre tenue sera superficielle ; si notre âme est paresseuse, notre tenue sera négligée ; si notre âme est consciente de ce qu'elle est, à savoir un digne temple de Dieu, notre tenue n'en sera que le reflet, d'une beauté inégalée.

. d'autre part parce que notre tenue peut-être une occasion d'édification ou de chute pour notre entourage. Occasion de chute pour les péchés qu'il suggère, occasion d'édification pour la vertu qu'il révèle.

Notre tenue peut-elle être facilement une occasion de chute pour notre prochain ?

OUI : « Vous ne connaissez pas le fond de l'humaine fragilité - explique le pape Pie XII – ni de quel sang corrompu saignent les blessures causées dans l'homme par la faute d'Adam : ignorance dans l'intelligence, malice dans la volonté, soif du plaisir dans les passions en même temps que débilité pour tout bien offrant une difficulté ; tout cela rend l'homme flexible comme la cire au contact du mal, tellement qu'il voit le meilleur et l'approuve mais suit quand même le mal dont le poids tel du plomb, sans cesse l'entraîne vers le fond. »

Quelle vertu notre tenue révèle-t-elle à notre prochain ?

LA MODESTIE. Cette vertu, c'est-à-dire cette bonne qualité de l'âme règle tout notre comportement extérieur : l'appréciation que nous nous faisons de nous-mêmes, la curiosité, nos moindres mouvements ainsi que la parure de notre corps.



La veuve louée par Notre Seigneur pour sa modestie (Marc chap.12)

Comment la modestie règle-t-elle l'appréciation que nous nous faisons de nous-mêmes ?

En nous garantissant le juste milieu entre l'orgueil et la trop grande abjection de soi. Cette espèce de modestie a pour nom « l'humilité. »

Comment la modestie règle-t-elle notre curiosité ?

En nous garantissant le juste milieu entre la curiosité excessive et la paresse intellectuelle. Cette espèce de modestie a pour nom « la studiosité. »

Comment la modestie règle-t-elle nos moindres mouvements ?

En nous garantissant le juste milieu entre les mouvements du corps qui proviennent d'une joie indomptée ou d'une tristesse excessive. Cette espèce de modestie a pour nom « eutaxie, » dans les moments sérieux, et « eutrapélie, » dans les moments de détente.

Comment la modestie règle-t-elle la parure de notre corps ?

En nous garantissant un vêtement non seulement adapté à notre condition sociale mais surtout à notre condition d'enfant de Dieu, c'est-à-dire de temple du Saint Esprit, comme nous le rappelle saint Paul (I Cor. III 16). Cette espèce de modestie a pour nom « la modestie du culte. »



Pourquoi la vertu de modestie est-elle si importante ?

Comme nous le décrit dom Jean de Monléon : « La modestie donne du charme à quiconque en est orné, même aux yeux de ses ennemis ; tandis que l'orgueil inspire toujours une certaine répulsion. C'est par elle surtout que se propage la bonne odeur du Christ, comme le fait entendre l'Apôtre quand il dit : « que votre modestie soit connue de tous. » Elle sert de couronnement et de lien à toutes les autres vertus : et c'est pourquoi dans sa Règle saint Benoît l'a placée au plus haut degré de son échelle ; elle exige un assujettissement complet du corps à l'âme ; elle maîtrise l'individu tout

entier, elle lui donne sa forme parfaite ; elle l'oblige à garder en tout lieu, en tout temps, en toutes choses ce mode, cette mesure, cette manière, ce juste milieu qui s'identifient avec la vertu. »

La modestie est-elle particulièrement mise à mal aujourd'hui ?

OUI :

- . à cause de la société de consommation qui fait du client un roi capricieux, ce qui va contre l'humilité.
- . à cause de la surinformation (notamment via internet et les revues people) qui nous pousse à la curiosité désordonnée, ce qui va contre la studiosité.
- . à cause de l'indécence des modes, ce qui va contre la modestie du culte.
- . à cause des nombreuses musiques, vidéos, danses ou ambiances qui nous incitent au manque de retenue.

A propos des musiques, vidéos, danses ou ambiances qui incitent au manque de retenue...

Il s'agit de toute musique, vidéo, danse ou ambiance qui va allumer en nous une passion, la dérégler, peut-être même la rendre indomptable. Plus cette passion est excitée, plus nous nous en faisons esclave et plus nous perdons de retenue.

Le carnaval en est un bon exemple. Cela ne concerne pas seulement le domaine de la pureté ; nous ne citerons que les exemples tirés de la musique : le rap excite la passion de haine, le zouk la passion de joie, le hard rock la passion de colère, le romantisme la passion de tristesse...

Celui qui prend soin de la vertu de modestie à l'avantage d'agir en amont, n'évitant pas seulement le péché mais éloignant ses occasions. Cette pratique n'est d'ailleurs pas seulement de conseil, elle est nécessaire pour sauver notre âme car Notre Seigneur nous dit avec la prière de VEILLER.



*La tête de Saint Jean-Baptiste
obtenue pour le prix d'une danse*

A propos de la tenue vestimentaire au quotidien, peut-on être excusé de tout péché en cette matière?

BIEN SÛR, à condition de rester fidèle aux règles de la décence notamment : « Ne peut certainement pas être appelée décente une robe qui ne couvre pas les genoux quand la personne est assise, ou qui laisse apparaître, soit par des fentes, soit par transparence, ce que la pudeur ne permet pas de montrer, c'est-à-dire les jambes au-dessus des genoux. La même chose doit être dite des vêtements – tant masculins que féminins – qui épousent la forme du corps. » Monseigneur Fellay, Supérieur général de la F.S.S.P.X

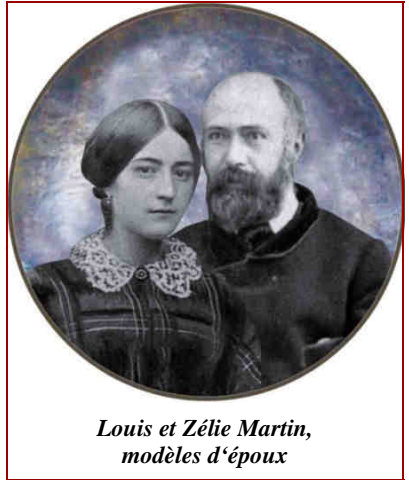
Conseil du pape Pie XII pour faire régner la modestie dans nos foyers.

« L'esprit chrétien est joyeux sans frivolité, sérieux sans rigueur excessive. Gardez-vous de ces deux extrêmes, l'excès d'indulgence et l'excès de rigueur, et pratiquez la modération, qui est le sens de la mesure et de l'à-propos.

Que le mari soit heureux de voir sa femme s'habiller et paraître avec une élégance décente, conforme à ses moyens et à sa condition sociale ; qu'il l'y encourage, qu'il lui fasse le plaisir, au besoin, de quelques gracieux cadeaux, qu'il la complimente aimablement sur son charme et sa grâce.

Qu'à son tour la femme bannisse de son foyer tout ce qui heurte l'esprit ou le sens de la beauté, qu'elle évite toute sévérité qui pèserait sur le cœur de son mari.

Qu'ils aiment à lire ensemble des livres beaux, bons et utiles, qui les instruisent, étendent leur connaissance générale et professionnelles, les tiennent au courant des événements, augmentent leurs connaissances religieuses et les maintiennent fermes dans la foi et la vertu. Qu'ils s'accordent avec générosité et mesure les sains et honnêtes divertissements qui donnent le repos et maintiennent dans la joie. Ils trouveront toujours dans ces livres et ces plaisirs matières à d'agréables conversations et discussions. » ♦



*Louis et Zélie Martin,
modèles d'époux*

LA TEMPÉRANCE I

Les quatre vertus cardinales sont représentées par quatre charmantes jeunes filles. La prudence est assise et tient en sa main un serpent dont elle imite les instincts, pour esquiver les périls, en se souvenant de la mise en garde du Sauveur, qui recommande d'être simples comme des colombes et prudents comme des serpents. Dans l'autre main, la prudence tient un miroir, symbole des vertus théologiques, sur lesquelles elle a continuellement les yeux fixés. La justice se tient debout et tient à la main une balance et une épée, parce qu'elle pèse et satisfait les droits de chacun et venge l'innocence opprimée. La force est debout, appuyée sur une colonne, et brandit une épée : elle est forte comme une colonne dans l'adversité, souffre et combat jusqu'à la mort. La tempérance est assise et tient une bride et un globe terrestre. Elle signifie que l'homme tempérant tient la bride à ses passions, se domine soi-même et est comme le maître du monde : les doux posséderont la terre nous dit Notre Seigneur...

I DÉFINITION

La tempérance est la vertu qui réfrène les passions et les désirs, spécialement les désirs sensuels, et modère l'usage des biens sensibles. 258

La tempérance est une vertu, c'est-à-dire une bonne qualité de l'âme.

Les vertus qui ont Dieu à la fois pour objet et motif sont dites *théologiques* ; celles qui ont pour objet d'enlever ce qui nous empêche de faire le bien et qui règlent les coutumes selon la loi de Dieu s'appellent les vertus *morales*.

La tempérance a pour objet non seulement d'enlever ce qui nous empêche de faire le bien mais aussi de régler les coutumes selon la loi de Dieu. Pour cela, elle va réfréner les passions et les désirs, spécialement les désirs sensuels, et modérer l'usage des biens sensibles, selon les nécessités de la vie présente : il s'agit donc d'une vertu morale.

II OBJET

Réfréner les passions et les désirs, spécialement les désirs sensuels, et modérer l'usage des biens sensibles, selon les nécessités de la vie présente, c'est maîtriser l'*appétit concupiscible*.

L'appétit concupiscible est la propension à la jouissance.

De l'appétit concupiscible naît six passions : l'amour, le désir, la joie, la haine, la fuite, la tristesse.

Les passions sont des émotions, ou mouvements violents de l'âme qui s'ils ne sont pas réglés par la raison, entraînent au vice et souvent même au crime. 259

Avant le péché originel, les passions étaient soumises à la raison et à la maîtrise de la volonté, qui s'en servait pour vouloir et faire le bien.

Après le péché, les passions se rebellèrent contre la maîtrise de la raison et de la volonté et cherchèrent à entraîner au mal les facultés supérieures.

Les vertus de force et de tempérance redonnent la maîtrise à la volonté et soumettent les passions.

La force modère les passions de l'appétit irascible.

La tempérance celles de l'appétit concupiscible.

III LES PARTIES DE LA TEMPÉRANCE

La tempérance modère particulièrement , selon les nécessités de la vie présente, les passions et les désirs sensuels qui poussent à la recherche des plaisirs de gourmandise et de la chair. La tempérance exerce cette maîtrise au moyen des vertus qui sont ses parties subjectives ou intégrantes ou potentielles.

1 Les vertus ou parties intégrales de la tempérance

Sans ces vertus, la tempérance n'est pas parfaite :

- a. La pudeur qui n'est autre que la passion louable de crainte par laquelle on refuse la turpitude contraire à la tempérance.
- b. L'honnêteté spéciale par laquelle on aime la beauté de la tempérance qui vient de ce que la raison réfrène les plaisirs bestiaux.

2 Les vertus ou parties subjectives de la tempérance

Ce sont les différents modes selon lesquels la tempérance s'exerce :

- a. L'abstinence qui modère le plaisir dérivé de la nourriture.
- b. La sobriété qui règle selon la raison le plaisir que l'on éprouve à l'usage des boissons, en particulier de celles qui sont enivrantes, et qui évite le vice de l'ivrognerie.
- c. La chasteté qui modère les plaisirs du toucher et vainc la luxure. Sont reliées à la chasteté : la pudeur qui fait craindre la honte provenant des actes malhonnêtes ; la virginité, qui est la ferme volonté de s'abstenir pour toujours de tout plaisir sensuel, en maintenant l'intégrité du corps.

2 Les vertus ou parties potentielles de la tempérance

Ce sont comme les servantes ou assistantes au service de la tempérance :

a. La continence qui modère les mouvements de la volonté émue par la délectation du toucher de sorte qu'elle ne soit pas vaincue.

b. La mansuétude qui modère les mouvements de colère tant dans la vengeance que dans l'imposition des peines.

c. La modestie qui modère les actes extérieurs selon la raison, ainsi l'habillement, la marche, le jeu, le rire, etc. Sont reliées à elle : l'*humilité*, qui incite à se reconnaître tel que l'on est. Elle s'oppose à l'orgueil, qui comprend la vanité, l'ambition et la présomption ; la *studiosité* qui modère le désir de savoir et la *simplicité* qui modère le comportement physique.

IV PÉCHÉS OPPOSÉS À LA TEMPÉRANCE

Comme pour toute vertu morale, on peut pécher de deux façons contre la tempérance, par défaut ou par excès.

1 Par défaut : l'insensibilité

L'insensibilité est le vice qui détourne des plaisirs du toucher de manière indue de sorte qu'on ne veuille pas en user quand, où, comment, autant que... il convient selon la droite raison.

2 Par excès : l'intempérance

L'intempérance est le vice par lequel on désire le plaisir de manière indue et au-delà de la mesure. Beaucoup d'autres vices s'y rattache tels que la gourmandise, la luxure et la colère.

a. La gourmandise est l'amour déréglé du manger et du boire.

b. La luxure est le vice qui porte aux plaisirs d'impureté défendus par le sixième et le neuvième commandement.

c. La colère n'est autre que la passion mais déréglée, qui fait que l'on s'emporte contre ce qui gêne ou déplaît, et qu'on cherche à se venger.



Souviens-toi du « pourquoi ? » de notre Martinique !

Mgr Fava prit la décision de fermer le Grand Séminaire du « Trou-Vaillant », où il n'y avait que quelques élèves. Les futurs « grand séminaristes », après leur année de philosophie, et une année préparatoire en Théologie, faites au Séminaire Collège, s'en iraient à Paris au Séminaire Colonial, terminer leur préparation au sacerdoce.

On avait établi, près du Séminaire-Collège, un « petit Séminaire » où ils suivaient d'abord les cours « post-philosophie ». Mgr Fava le supprima aussi, et donna le local aux enfants de « l'Ouvroir ». Celui de l'Ouvroir resté libre fut vendu aux Sœurs de St Joseph de Cluny. La Mère Onésime en fit un externat qu'elle dirigea à la rue Ste Marthe.

Si les choses s'arrangeaient, au point de vue financier, Mgr Fava regrettait que le vœu de Mgr Le Herpeur ne se réalise pas : « qu'il y ait des vocations sacerdotales parmi la population autochtone ».

Et pourtant...

Le Père Dufrien, qui avait œuvré à l'installation du Pèlerinage de Notre Dame de la Délivrante au Morne Rouge, et en avait été le premier curé, avait encouragé deux jeunes filles, les Sœurs SABES (dont le père était notaire à St Pierre), à consacrer leur vie aux œuvres de charité de la paroisse. Devant partir en France, avant son départ, il avait décidé que le moment était venu de fonder, avec elles, une Congrégation religieuse dont la Martinique avait besoin, ouverte aussi aux noires et aux mulâtresses. Il forma Laure Sabès aux rôles de Supérieure et de fondatrice auxquels il la destinait, et créa une maison, dite « NAZARETH », près du sanctuaire de Notre Dame de la Délivrante, pour y recevoir les pèlerins, des infirmes et des vieillards. ◆

Par Emel

**Souviens-toi du
« pourquoi ? »
de notre Guadeloupe !**



En 1930, nous trouvons comme curé le Père Ernest Lebrun, transféré de Bouillante. Il ne tarda guère à être nommé chanoine et fut le premier à recevoir cette dignité au cours de son pastorat ; dignité qui n'affecta jamais son rire, ses larmes et sa voix percutante.

Il aurait souhaité un symbole religieux sur le monument aux morts que l'on édifiait à cette époque à la mémoire des quarante-huit enfants de la commune morts pour la patrie. Le maire, M. Arnould Nicolas, dut lui faire observer, très courtoisement, qu'il s'agissait d'un monument de caractère simplement civil et patriotique à la gloire de soldats français : ce qui justifiait la présence du coq, emblème national de la France.

Précis comme une horloge, notre chanoine nous a laissé des comptes parfaitement exacts, d'une écriture large et régulière. On lui doit le renouvellement de la literie et des meubles, l'achat d'un dressoir de 475 F pour le presbytère. Et pour l'église, la réfection de l'autel par M. Colbac, des statues, des tentures, des bannières, un dais, un catafalque, des bancs, et des lustres, qui devaient disparaître en 1960. Ils servaient, bien sûr, à la décoration, mais tout autant aux petits oiseaux-mouches qui y installèrent leur nid. Privés de ce refuge, ils n'en abandonnèrent pas pour autant l'église et ils continuaient d'ailleurs, au moins jusqu'en 1980, à loger tout bonnement dans la maison du Seigneur. C'est précisément sur la tête couronnée de Notre-Dame du Sacré-Cœur qu'ils ont élu domicile.

Jusque dans les années 70, il y eut aussi de abeilles à loger à l'église, dans un trou de la façade. De mémoire d'homme on les savait là. Le miel qu'elles distillaient était partagé entre le curé et le sonneur qui prenait soin de le récolter. On évita soigneusement de murer leur demeure en restaurant l'église. Il semble qu'un cyclone les ait fait fuir. ♦

LA VIE AU PRIEURÉ

Un mois riche en événements pour les pères à commencer par la disparition de Delta, le chien du prieuré... Deuil vite comblé par la venue des parents des pères Mavel et Quigley, charmés de l'accueil exceptionnel que les fidèles leur ont fait. Le père Claret, quant à lui, a profité des vacances pour s'envoler pour la métropole où il a assisté à une réunion des prieurs et où il a pu retrouver sa famille pour quelques jours. Il en est de même pour mademoiselle Brunet... l'école est vide : c'est les vacances pour nos chers écoliers depuis le vendredi 21.



En Martinique, les activités du mois proposées aux jeunes (foot et patronage) furent bien fréquentées et semble-il fort-appréciées.

En Guadeloupe, la journée des familles du 22 a rassemblée une bonne partie de la communauté à l'habitation Néron pour la messe chantée dans la jolie chapelle de l'habitation, la consécration des familles au Cœur Immaculé au pied de la belle statue de Notre Dame de la Paix, le déjeuner préparé par Mme Grégoire & co, et une conférence sur l'habitation faite par M Luc Beuzelin. Journée organisée de A à Z par les fidèles et qui fut très réussie. Merci à tous ceux qui y ont contribué.



Le Saint du mois

Patrick est né en 373 dans un village de la Grande-Bretagne, à seize ans il est réduit en captivité par des pirates irlandais.

Pendant les six ans de sa captivité tout en gardant les troupeaux, il mène une vie sainte et pénitente, et acquiert la connaissance de la langue et des mœurs du pays.

Au bout de ce temps, averti par une voix céleste et conduit par une force invisible, il s'enfuit vers l'Ouest et s'embarque pour la Gaule. C'est là qu'il reprend le chemin de sa patrie, en passant par le monastère de Lérins où il séjourne quelque temps dans la pleine ferveur de la vie monastique. Mais la grâce le sollicite, les visions se multiplient. Dieu parle en lui de plus en plus fortement et lui fait entendre les voix et les gémissements de l'Irlande implorant sa venue. Patrick se confie alors à Dieu et se laisse conduire par sa Providence.

Il se prépare à la prêtrise au monastère de Marmoutier, par l'étude, la mortification et la prière, puis se met à disposition du pape pour évangéliser l'Irlande. Ce dernier l'y envoie après l'avoir sacré évêque mais, quand il y débarque vers 432

il rencontre l'hostilité du roi influencé par les druides ou magiciens qui font tout pour le repousser, mais en vain car Dieu est avec lui. Si le roi lève son épée pour fendre la tête du saint, sa main demeure paralysée, s'il envoie des émissaires pour l'assassiner, Dieu le rend invisible et il échappe à la mort; si on présente une coupe empoisonnée, il la brise par le signe de la croix.

A partir de ce moment, Patrick semble s'être posé en vainqueur et parcourt le pays de l'Orient à l'Occident en triomphateur. Il rencontre les deux filles du roi Laeghaire, et, il les baptise, les communique, et elles, dans leur ardent désir de contempler Dieu face à face, s'endorment du sommeil éternel.



La foi se répand dans l'île d'où Patrick a chassé tous les serpents ; il en est à peu près l'unique propagateur ; il baptise les convertis, guérit les malades, prêche sans cesse, visite les rois pour s'en faire aider dans l'œuvre de la conversion des peuples, ne reculant devant aucune fatigue ni aucun péril, et répandant des flots d'amour avec les flots de la lumière évangélique.

Ce qu'il y a, de plus admirable dans Patrick, c'est sa foi, sa confiance en Dieu. Un chef de brigands, apprend que Patrick arrive dans son territoire de chasse il a l'idée de combattre l'influence de l'apôtre et pour cela ordonne à l'un des siens de se coucher dans un cercueil ; ses compagnons doivent le porter auprès de Patrick pour implorer un miracle inutile et couvrir le Saint de confusion, mais le secours d'en haut vient à l'apôtre, car lorsque les brigands veulent découvrir la figure de leur camarade, ils le trouvent, bien mort. La désolation est grande, on tombe aux genoux de Pa-

trick qui, touché de leur douleur, ressuscite le malheureux et convertit ces cœurs durs.

Les visions de Patrick sont incessantes, et il mène une vie de

pénitence. Est-il étonnant qu'à une pareille austérité, Dieu accorde des dons surnaturels ? qu'au nom de la Sainte Trinité il ait ressuscité trente-trois morts, et que sa prédication, enflammée par sa prière, ait produit de si merveilleux effets ?

Vers 442, Patrick se rend à Rome pour y rendre compte de ses travaux. A son retour, il réorganise l'épiscopat et les Eglises d'Irlande puis il visite les chrétientés établies, avant de se démettre

de ses fonctions en 457 pour aller terminer ses jours dans la retraite .

Averti que l'heure de sa fin est proche il se dirige alors vers le monastère de Saul et aussitôt se couche et rend son âme à Dieu le 17 mars 463. ♦



**SAINT PATRICK
17 MARS**

Père Quigley

Martinique

☎ 05.96.70.04.67

- ◆ Réunion de Marie
Reine des Cœurs
☞ *Vendredi 7 mars*
☞ *Vendredi 4 avril*
- ◆ Cours de doctrine pour adultes (de 17h15 à 17h45 à la chapelle).
☞ *Mardis 11 et 18*
- ◆ Cours biblique (7h30)
☞ *Samedi 22 mars*
☞ *Samedi 12 avril*
- ◆ Patronage
(14h30-17h30 au prieuré)
☞ *Samedi 15 mars*
☞ *Samedi 29 mars*

Nos prochains rendez-vous.
Venez-y nombreux !

Guyane

☎ 06.96.79.57.88

SEMAINE SAINTE 2014

- ☞ *Dimanche 13 avril*
9h à Cayenne
17h à Kourou
- ☞ *Jeudi 17 avril*
17h à Montparamana
- ☞ *Vendredi 18 avril*
15h à Montparamana
- ☞ *Samedi 19 avril*
18h à Cayenne
- ☞ *Dimanche 20 avril*
9h à Montparamana
17h à Kourou

Guadeloupe

☎ 06.90.12.80.93

- ◆ Réunion de la
Compagnie de Marie
Reine des Cœurs
à 17h30 à la chapelle
☞ *Vendredi 7 mars*
☞ *Vendredi 4 avril*

Horaires habituels des offices aux Antilles - Guyane

Martinique



05.96.70.04.67

Chapelle
N. D. de la
Délivrande

64, rue Moreau-de-
Jonnès

97200 Fort-de-France
97p.martinique@fsspx.fr

- ◆ **Dimanche** : 7h00 (*messe basse*)
9h00 (*messe chantée*)
- ◆ **En semaine** : 6h30 et 11h00
- ◆ **Exposition du Saint Sacrement** : jeudi à 7h15 (chapelet)
- ◆ **Confessions et permanence** : tous les jours **de 7h30 à 10h45**
- ◆ **Catéchismes** : mardi de 17h15 à 17h45
mercredi de 14h30 à 16h30 (*au prieuré*)

Guyane

☎ 06.96.79.57.88

- ◆ **Messe** selon le programme ci-dessus
- ◆ **Confessions** durant l'heure qui précède chaque messe

Guadeloupe



06.90.12.80.93

Chapelle
N. D. de
Guadeloupe

5, Quai Lardenoy
97110 Pointe-à-Pitre

- ◆ **Dimanche** à 7h00 (*messe basse*) et 9h00 (*messe chantée*)
- ◆ **En semaine** : **lundi** à 6h30
vendredi à 18h00
samedi à 18h00
- ◆ **Confessions** : avant ou après chaque messe
- ◆ **Catéchismes** : le samedi de 8h30 à 10h30
- ◆ **Permanence** : le samedi de 10h30 à 12h00